Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 51 (1963)

Heft: 30

Artikel: Le planning familial face à l'avortement

Autor: Mueller, Cécile-S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-270340

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DANS LES CANTONS ROMANDS

GENEVE

Elections municipales

Candidates élues

DANS LES COMMUNES

ÉLECTIONS AU SYSTÈME PROPORTIONNEL

Cologny · Mme Anne-Violaine Bordier Genthod : Mme Cécile Petit-Pierre, Mile Claire-Lise Leuba.

Lancy : Mme Cécile Ryser

Onex: Mme Madelyne Marquis.
Meyrin: Mmes Pellet-Châtelain, Gertrude Simoness-Rochat, Monique Rouget.

Chêne-Bourg : Mmes Françoise Gency, Madeleine Gavard, Marie Corpataux.

Bernex: Mmes Marguerite Meylan, Florence Galland.

Troinex: Mme Isabelle Desiacques. Pregny-Chambésy : Mme Inès Gabin. Carouge: Mme Jacqueline Williner.

Vernier : Mme Henriette Claudet. Grand-Saconnex: Mme Florence Lambelet.

Thônex: Mile Marguerite Aeschlimann.

Chêne-Bougeries : Mme Irène Burnier. Satigny: Mme Violette Lagrange.

Dardagny: Mmes Jacqueline Hutin-Caccia, Isabelle Maendly-Mottas.

Plan-les-Ouates : Mmes Marguerite Boymond, Ida

ÉLECTIONS AU SYSTÈME MAJORITAIRE

Avusy: Mme Anne-Marie Desiacques.

Choulex : Mme Simone Zürcher

Bellevue : Mme Marie-Thérèse Laravoire. Hermance : Mile Marguerite Piuz.

Vandœuvres : Mme Françoise Ecklin. Céligny : Miles Elise Zingre, Jacqueline Kössler

Chancy: Mme Elise Bouvier, Mile Marguerite Des-champs.

Meinier: Mme Marie Roulet. Presinge: Mme Cramer.

EN VILLE

Mile Gisèle Albrecht, pédagogue et assistante so-ciale, grande activité dans les mouvements scouts, commissaire des louveteaux pour la Suisse ro-

Mme Luce-Léa Borel, professeur à l'Ecole supérieure des jeunes filles, vif intérêt pour les problèmes éducatifs et pédagogiques.

Mme Emilie Chiostergi, militante dans les syndicats et dans la lutte pour le suffrage féminin.

Mme Blanche Deslarzes, professeur d'enseignement ménager, présidente du Groupe féminin chrétienmager, présidente du Groupe féminin chrétien-cial, membre de la commission administrative l'Hospice général.

MIIe Claire Marti, professeur d'enseignement mé-nager et co-présidente de la commission des centres de loisirs des Unions chrétiennes.

Mile Anne Matile, avocate, juge prud'homme, fort active dans la Société pour le patronage des dé-tenus libérés et dans des groupements bénévoles, vice-présidente du Parti libéral genevois.

Ille Colette Oltramare, architecte qui fut la prési-dente de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, voue son intérêt aux problèmes de logement et d'aménagement.

Mme Colette Perret-Gentil, professeur de physique, intérêt pour les questions d'enseignement et de

Mile C.-M. Secrétan, licence en droit, assistante so-ciale à l'Université.

Mile Jacqueline Wavre (voir nos commentaires).

Mile Jacqueline Wavre (voir nos colimientales), Mme Nelly Wicky, institutrice, mère de famille, fut active dans la campagne pour le suffrage féminin. Mile Cécile Zumthor, a été infirmière-chef à l'Hôpi-tal cantonal, puis au Service d'hygiène de la Croix-Rouge, actuellement secrétaire du profes-seur Bernheim, à l'Institut de médecine légale.

Lire, en page 6, nos commentaires

Conférences et réunions

Jeudi 30 mai, Union des femmes, 22, rue Et.-Du-mont, 14 h. 30, assemblée générale de l'Union des femmes. 16 h., thé mensuel.

VAUD

Ayant appris que l'Expo 64?

Ayant appris que l'Expo demandait aux autorités vaudoises l'autorisation d'exploiter un jeu de boule pendant la durée de l'exposition, l'Alliance de sociétés féminines suisses a prié le Conseil d'Etat canton de Vaud de ne pas donner suite à cette demande, l'exploitation de jeux de hasard par l'Expo 64 étant inconciliable avec les buts de l'exposition.

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66 GENÈVE

Confections soignées pour enfants

Conservation et hygiène de la viande

Le cours sur la viande, organisé par la Commis on économique du Centre de liaison de société:

Le cours sur la viande, organisé par la Commission économique du Centre de liaison de sociétés féminines genevoises, a rencontré un accueil enthousiaste. C'est plus de trente consommatrices qui se sont inscrites pour suivre les différentes séances.

La grande salle du Buffet de la gare était donc bondée, le mardi 7 mai, pour entendre la conférence sur la conservation de la viande. La présidente, Mme Bonardelly, après avoir fourni des indications sur les séances de démonstration qui vont suivre, donna la parole à M. Desprès, directeur du Service véterinaire municipal.

Après avoir défini le terme de viande et indiqué ce que chimiquement cet aliment représente, le conférencier fit remarquer que la viande de porc est celle qui donne le plus de calories (5000), le beud ren donnant moins (3000 à 3500). Genève a consommé plus de 68 fs, de viande par habitant, en 1962, le double de la consommation en 1950.

De tout temps, les hommes ont cherché le moyen de conserver la viande, car elle s'altère rapidement: par la dessicaction (viande séchée du Valais, des Grisons), les conditions nécessaires sont l'aptitude et le voisinage de certains coniféres; par le sel ou la saumure, viandes nifrées; par la fumaison ou boucange; par le froid et la congélation, retardant le développement microblen; par la chaleur, viandes en boîtes de conserves stérilisées; par le substances antiseptiques (acides salycliique, benzoique, antibiotiques); par la stérilisation froide (radiation); par la cryodessiccation, viande séchée, en boîtes, qu'il suffit de plonger dans l'eau pour la reconstituer.

Le contrôle alimentaire des viandes

Le contrôle alimentaire des viandes

Il s'effectue en trois étapes: examen de l'animal sur pied, examen des organes (autopsie), surveillance des lieux de vente.

Les consommatrices rendent service à la communauté quand elles communiquent toute infraction à ces contrôles, car de nombreuses maladies proviennent de viandes mal surveillées: charbon, morve, ténia, affection typhique.

Il ne faut donc accepter que des viandes impecables et les conserver, le moins longtemps possible, dans de bonnes conditionns:

Viandes en paquets conditionnés, seulement 5 ou 6 jours; saucissons, deux ou trois semaines; boules de Bâle, cervelas, saucisses au veau, atriaux, boudouin, semi-conserves, en frigo; conserves complètes, de plus longue durée, mais dans un endroit frais et sec.

Pour clore sa conférence. M. Desprès présenta Pour clore sa conference, M. Despres presenta un film très intéressant sur la châine du froid et toutes les installations qu'elle nécessite. Cette chaîne, cependant, nous permet de recevoir des aliments venus de fort loin, comme les agneaux de Nouvelle-Zélandé, et elle amère aussi dans nos nagasins toutes les denrées surgelées, fruits, œuts,

légumes, etc.

De nombreuses questions furent encore posées au conférencier.

Le planning familial face à l'avortement

Le Groupe des femmes socialistes genevoises avait organisé, le 21 mars, un débat sur la création, à Genève, d'un centre de planning familial. Un grand public emplissait la salle Pitoëff pour entendre parier de ce problème. Mme Bocquet, présidente des femmes socialistes de Genève, eut le plaisir de saluer dans l'assemblée la présence de M. le vice-président du Conseil d'Etat et Mme ; MM. Spiro, expert de la Coopération technique aux pays en voie de développement, envoyé spécial du Département politique féchéral ; Pierre Zumbach, Tuteur général et délégué du Cartel d'hygiène sociale et morale ; Mme Droin, présidente de la Commission de la morale à l'Alliance internationale de fremmes ; Mme Saini, présidente de l'Ecole des Etudes sociales : plusieurs députés : Mmes Kammacher, Muelier ; MM. Bertholet et Ketterer, le pasteur Secrétan-Roiller, le chanoline Putallaz — venu spécialement du Valais ; M. Marcel Hoechstette, président de Pro Familia, Mme Tüscher, du Mouvement populaire féminin et de nombrouses autres personnalités. Cette longue énumération prouve à quel point ce sujet est actuel et comblem il préoccupe les milieux les plus divers de notre population.

En ouvrant cette séance, Mme Boquet tint à rendre hommage à M. M. Berenstein, rédacteur de la revue « Le Socialisme démocratique », organisateur de deux séminaires triatant du problème de la revue « Le Socialisme démocratique », organisateur de deux séminaires traitant du problème de la revue « Le Socialisme démocratique », organisateur de deux séminaires ratiant du problème de la revue « Le Socialisme démocratique », organisateur de deux séminaires ratiant du problème de geoumois, psychologue à Genève, le Dr Daniel Gétaz, gynécologue à la Maternité de Lausanne, Mme Degoumois, psychologue à Genève, et M. Emma Kammacher, juriste à Genève, le Dr Daniel Gétaz, gynécologue à la Maternité de Lausanne, Mme Degoumois, psychologue à Genève, et M. Emma Kámmacher, juriste à Genève, le Dr Daniel Gétaz, dynécologue à la Maternité de Lausanne, Mme

gynécologue à la Maternité de Lausanne, Mme Degoumois, psychologue à Genève, et Mr Emma Kammacher, juriste à Genève. Le second séminaire s'était tenu à Neuchâtel, en novembre 1962, avec comme orateurs, le Dr Pierre Rentschnick, de Ge-nève, la doctoresse Reiman de Bâle et le Dr G. Richard, de Neuchâtel. Le sujet fut remarquablement traité sur trois plans: téminin, médical et juridique par trois orateurs diffé-rents.

Le sujet fut remarquablement traité sur trois plans: féminin, médical et juridique par trois orateurs différents.

Sur les plans féminin, éducatif et social, Mme Burgermeister, médecin, professeur d'hygiène sexuelle dans les écoles de jeunes filles, parla surtout de la responsabilité face à la grossesse et de la nécessité d'éduquer pour intervenir sur le plan de la prévention, les jeunes gens ou les parents de la prévention, les jeunes gens ou les parents de la prévention, les jeunes gens ou les parents de la prévention, les jeunes gens ou les parents di est moit en la compartie de la prévention, les jeunes mariés étudiants ou ayant des engagements jeunes mariés étudiants ou ayant des engagements financiers lourds, nécessité d'une adaptation porbreuses. D'ailleurs, le centre de planning familial, et qu'elle le conçoit, outre qu'il aiderait les jeunes couples à s'aimer sans terreur, à ne plus faire dépendre une naissance du hasard, pourrait s'occupier aussi des cas de stérilité et donner des consultations prénuptiales.

Sur le plan médical, le professeur Geisendorf, directeur de la Policlinique universitair de gynécodigle, parla de l'avortement souvent considéré à tort comme la seule solution aux grossesses non désirées. Pour lui, la vie commence dès l'ovulation, il est donc adversaire de l'interruption de la grossesse. Mais il approuve que la lemme reven-

dique le droit de disposer d'elle-même et de ne pas vouloir concevoir si elle n'est pas dans des conditions physiques, morales ou psychologiques lui permettant de devenir mère. Pour le choix des méthodes, il considère celle d'Ogino-Krauss comme inefficace et préconise plutôt la courbe des températures, autorisée par l'Egilse catholique Il conseille une meilleure éducation du public pour réduire considérablement le nombre des avortements. Il voit dans la création d'un centre de planning familial la possibilité d'étudier les nombreux problèmes que pose la naissance d'un enfant, la régulation des naissance, comme l'harmonie du couple délivré de la hantise des grossesses indésirées grâce à une certaine discipline.

Sur le plan législatif, M. Pierre Jaquet, député, annonça le dépôt d'un projet de loi pour la création à Genève d'un centre de planning familial. Il considère comme essentiel qu'il fonctionne dans le respect absolu de las personne. Son travail consisters aurout dans l'orientation de ceux qu'il faudra aider vers d'autres institutions sociales dans le respect absolu de leus convictions religieuses. Les conseils seront « personnalisés ». Il termina son exposé en rappelant les débuts du planning en butte alors à de vives oppositions et qui compte maintenant des centres dans cinquante-neuf pays.

Dans la discussion très intéressante qui suivit, on eut l'occasion d'entendre M. Jean Treina, vice-président du Grand Conseil, parler de ce qui existe déjà à Genève à la Policinique de gynécologie où un centre de consultations accueille depuis bientôt cinq ans environ 1300 femmes par an. Il ne serait pas difficile d'en faire un centre de planning amilial.

Un débat animé suivit; de nombreuses questions furent posées aux orrateurs, qui répondirent avec

blentôt cinq ans environ 1300 femmes par an. Il ne serait pas difficile d'en faire un centre de planning familial.

Un débat animé suivit; de nombreuses questions furent posées aux oraleurs, qui répondirent avec beaucoup de bonne grâce. Ces questions reflètent des préoccupations souvent opposées, comme le souci d'avoir, ou de ne pas avoir de postérité, des craintes religieuses, matérielles ou sociales, voire le souci de ralentir la vieillesse. Une auditrice demanda: « Que dois-je faire si mon mari refuse d'observer la continence sexuelle? »
Entre autres, Mme Tüscher, du Moument populaire féminin, posa le problème des interruptions de grossesses légales qu'elle considère moins noclues psychologiquement et physiquement que les grossesses inopportunes ou non désirées. Bien sûr, un centre de planning familial aura aussi souvent à examiner le cas de femmes déjà enceintes au moment de la consultation, préoccupées à l'idée de la naissance d'un enfant « de trop » ou par la nécessité d'un mariage forcé précoce. Mais c'est autre chose que le planning!

La maternité consciente pose encore bien d'autres problèmes sociaux graves et importants, qui préoccupent les femmes et font l'objet de leurs travaux, tant à Genève que dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel.

Cette manifestation dont l'équilibre était excel-ient, marquant un point important dans le domaine de l'avortement aveit attiré un public nombreux et suscité un vi l'intérêt qui ne s'est démenti à aucun moment.

Cécile-S. Mueller

Assemblée générale...

... du Centre de liaison de sociétés féminines ge-

C'est le 29 avril que se sont assemblées les dé-léguées des sociétés féminines. Mile Weibel, prési-dente, a présenté son rapport d'activité, ainsi que la trésorière, Mile Zwahlen, et les vérificatrices des

omptes. Le rapport de la commission économique, par lme Bonardelli, a témoigné de la vitalité de ses nimatrices qui organisent conférences et démons-ations de plus en plus fréquentées: les tissus, la lait, les lessives, ont fait le tour des problèmes

trations de plus en plus fréquentées: les tissus, le lait, les lessives, ont fait le tour des problèmes des consommatrices.

Le rapport de l'Aide aux mères, par Mme Naef-Marion, atteste l'utilité de cette aide et les multiples démarches qu'il faut faire pour obtenir les subsides indispensables aux secours en médicaments, literie, séjours de vacances, etc.

Les résultats de la vente en faveur de la Malson d'accueil de Bombay, sont confirmés et des remerciements sont adressés à toutes les aides reçues. Mile Wavre présenta ensuite l'orientation professionnelle à Genève, sujet très vaste et passionnant. Elle demanda l'appui de sociétés féminines pour, éventuellement, contrôler les jeunes mineures qui travaillent à Genève, sans habiter dans une famille. Le problème est inquiétant.

Le comité a été réélu, trois anciennes membres sont démissionnaires, Mmes Zwahlen, Lavarino et Wiblé, deux nouveaux les remplacent, Mmes Cordey et Rilliet-Ehni. La présidente a été réélue par acclamations.

des Femmes de carrières libérales et commer-ciales

ciales
L'association des femmes de carrières libérales
L'association des femmes de carrières libérales
20 mars, sous la présidence de Mille A. Muriset, qui
présenta le rapport de l'activité annuelle. Mille Manassévitch présenta le rapport de la commission
de réception, Mille Tapper celui du fonds d'entraide
et Mme Barta-Steflea celui des visites aux malades.
Les rapports de la trésorière (Mille Léwy) et des
vérificatrices des comptes furent également approuvés.

prouves.
Tols membres du comité, Mmes Nancy Travelleti, Manassévitch et Salles, étant démissionnaires, on a élu, pour les remplacer, Mmes Theraulaz et Anne Stettler. a élu, pour les remplaces.

Stettler.

Mile A. Muriset n'est pas encore parvenue à trou-

ver une présidente pour la remplacer; les charges sont nombreuses pulsqu'il s'agit d'établir le contact entre les diverses activité du club. Pour clore la séance, Mme Devaud présenta de beaux clichés en couleurs sur les lles Borromées

t Venise. Le Club a eu le privilège de recevoir, le 29 avril, l visite de la présidente internationale de la Fé-

dération, Miss Helen G. Irwin, accompagnée de la secrétaire générale, Mme Vera Campbell; une ré-ception fut organisée au Colony-Club, suivi d'un repas, où les deux visiteuses eurent l'occasion de rencontrer les membres du club de Genève.

... de l'Association Joséphine Butler et « La Re-traite »

traite »
L'assemblée générale de l'Association genevoise Joséphine Butler et celle de la maison de La Retraite, ont eu lieu le 30 avril, à l'Union des femmes. Toutes deux font appel à la générosité de celles qui comprennent la nécessité de telles œuvres. La Retraite, fondée il y a cinquante-six ans, a de beaux états de services ; elle continue d'accueillir de jeunes mères isolées. Cette année, vingt-neuf bébés sont nés là.
Dans une causerie captivante, Mile Second, la directrice de la maison, a évoqué des cas poignants

bébés sont nés là.

Dans une causerie captivante, Mile Second, la directrice de la maison, a évoqué des cas poignants qui prouvent la nécessité d'un accueil plein d'amour, de compréhension et de discrétion, la nécessité de la préparation de l'avenir des pensionnaires, afin qu'elles puissent gagner leur vie, le tact qu'il fant déployer dans les relations avec la famille pour qu'il n'y ait pas rupture. La patience et le tact permettent souvent d'édifler plus tard des ménages heureux. On conçoit combien il est indispensable qu'une œuvre de ce genre soit privée, ainsi seulement la discrétion est assurée.

... De la Chaîne des mères

seulement la discrétion est assurée.

De la Chaîne des mères » a tenu sa 14e assemblée générale. La présidente, Mme J. Hirsch, après avoir rappelé combien étaient minimes les frais généraux de l'œuvre (environ 5 % des recettes), a dénombré ses activités en 1962 : dons à diverses œuvres genevoises tels le Mouvement de la Jeunesse de la Suisse romande, le service du Tuteur général, la Pouponnière de la Chapelle-sur-Carouge, l'Hôtel maternel, le Bureau des Familles, alc Téchen d'altitude, le Troc amical protestant, la Maison des Charmilles ainsi qu'au Comité d'aide aux enfants algériens et au Home Les Alouettes, à Leysin. El France, le Village de Demain à la Mure (leère) recevait un don pour des matériaux de construction et bénéficiait d'une Action-Pâques généreusement alimentée par les membres de l'association. Enfin, la « Chaîne des mères » organisa un thé-bridge en faveur du Vestiaire de la Croix-Rouge genevoise et participa à la Vente des Aides familiales pour tous. Au cours d'un entretine de pénétration et d'humanité, Mme Fert, directrice du centre médico-péda-gogique, décrivit les douloureux problèmes des enfants déblies mentaux au Foyer de la Forêt. La «Chaîne des mères», reconnaissante à ses toujours plus nombreux amis et sympathisants leur adresse un chaleureux merci et compte sur la générosité de tous pour faire face à ses obligations croissantes. Compte de chèques postaux 1. 8228.

... De l'Ouvroir de l'Union des femmes

... De l'Ouvroir de l'Union des femmes

L'assemblée générale de l'Ouvroir a eu lieu le
25 mars. Le rapport sur l'exercice 1962 a été présenté par Mme Y. Otramare, présidente,

Le bilan a révélé une hausse réjouissante des
ventes; les achats de tissus ont nécessité une
dépense assez élevée de 23 160 fr., mais l'inventaire a montré une réserve de marchandises (étoffes
et vétements) en relation avec ces achats. Les
salaires ont été un peu augmentés, ils ont atteint la
somme de 40 298 fr.; le loyer, les frais généraux
ont coûté plus cher qu'en 1961, mais malgré cela
il y a un excédent de recettes de 4488 fr. qui consiste en réserve de marchandises figurant dans
l'inventaire; à ce bénéfice d'exploitation s'ajoutent
quelques allocations, entre autres celle de la Ville
de Genève (1000 fr.), celle de l'Union des institutrices primaires (100 fr.), ainsi que les intérêts des
comptes en banque, de sorte que le bénéfice total
est de 6062 fr.
L'Ouvroir a occupé cinquante personnes soit
quatre employées et quarante-six ouvrières dont
dix-sept spécialisées.
Les commandes régulières sont toujours rès appréciées: celle du Vestiaire scolaire, des cocardes
de Promotions, des blouses de camp pour l'Union
névétienne, des robes de communion, etc., ces commandes assurent aux ouvrières un travail continu et
intéressant.
Le comité, qui a eu le grand chagrin de perdre

intéressant.
Le comité, qui a eu le grand chagrin de perdre un de ses anciens membres, Mme Alice Rochat, est reconnaissant à toutes les personnes qui lui permettent d'une manière ou d'une autre de poursuivre sa tâche d'entraide pour le travail.

Y. O. Y. O.

Tout pour le bureau



Exposition permanente de meubles et machines de bureau

